

Sadako Ogata s'inquiète de la difficulté de déplacement en Bosnie

Le Haut commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés a qualifié lundi à Genève de «malheureuse» la décision suisse de renvoyer les réfugiés bosniaques au 31 août. Sadako Ogata s'exprimait lors d'une conférence de presse suivant son retour d'une mission en Bosnie. Elle venait de participer dans la journée aux travaux du groupe de travail pour les affaires humanitaires qui traite du suivi de Dayton. Dans ce cadre, les trois parties à l'Accord ont adopté des lignes directrices sur la liberté de mouvement en ex-Yougoslavie.

La difficulté de déplacement reste cependant une des principales préoccupations de Mme Ogata, qui souhaite que les personnes réfugiées dans des pays tiers puissent se rendre dans leur région d'origine munies d'un visa pour retourner au besoin dans leur pays hôte. Car l'insécurité et les conditions matérielles inquiètent le Haut commissaire: «Je n'ai pas vu la trace sur le terrain des 1,8 milliard débloqués par la Banque Mondiale et l'Union européenne.»

Les difficultés que rencontreront les réfugiés pour voter en septembre constituent un autre grand motif de souci pour Mme Ogata. Le Haut commissaire regrette que les réfugiés doivent s'engager à rentrer ensuite au pays s'ils veulent exercer leur droit de vote par correspondance. Ceux qui voudront s'installer ailleurs que dans leur commune d'origine ne pourront même pas voter par procuration.

E. Ma

Le Serbe de Bosnie Goran Lajic, accusé de crimes de guerre, a été remis lundi à la justice de l'ONU à La Haye après avoir été transféré d'Allemagne, a annoncé un communiqué du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie. Lajic avait été mis en accusation le 21 juillet 1995 par le Tribunal.

D'autre part, les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont entrepris ce lundi d'examiner l'opportunité de reporter l'élection municipale prévue pour le 31 mai dans la ville croato-musulmane de Mostar, en Bosnie, afin qu'elle se déroule dans de bonnes conditions. (Agences)

Lire aussi en page 17